Les élus de Basse-Goulaine

Mandat 2020 - 2026

Ville de Basse-Goulaine

Basse-Goulaine À VOTRE SERVICE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : Tél. 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE

Jeunesse : Tél. 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : Tél. 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL

Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr

Permanences :
Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre
Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement
Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME

Technique : Tél. 02 40 13 51 86
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : Tél. 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

Place de la Chantrie

Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

LA RÉCRÉ GOULAINAISE :

Tél. 02 40 44 27 65

LOCAL JEUNES :

Tél. 09 64 12 33 02

CASA' ADOS :

Tél. 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)

Tél. 06 25 74 40 94

Le mot DU MAIRE

Chères Goulainaises, Chers Goulainais,

Le 15 mars dernier vous avez élu, dès le premier tour, les vingt-neuf membres du conseil municipal pour un mandat de 6 ans.

Vous êtes plus de 78% à avoir accordé votre confiance à la liste « Basse-Goulaine, Moderne et Humaine » que je conduisais. Je tiens à vous en remercier très sincèrement.

Aujourd'hui, comme hier, j'entends être le Maire de toutes les Goulainaises et de tous les Goulainais.

Les élus sont d'ores et déjà au travail, dans le contexte bien particulier de la crise Covid-19 qui a de nombreuses conséquences sur nos vies quotidiennes, mais aussi sur la conduite des affaires municipales.

Durant les 6 prochaines années, nous nous attacherons à mettre en œuvre notre programme, en respectant notre engagement de conserver une ville attractive, tout en privilégiant sa qualité de vie et son environnement préservé.

Je vous propose de découvrir l'ensemble des élus de notre commune et leur participation dans les différentes commissions.

J'aurai plaisir à vous croiser sur la commune, notamment au détour de manifestations que nous pourrons, je l'espère, à nouveau organiser très vite.

Bonne lecture !

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Le conseil MUNICIPAL

Le conseil municipal de Basse-Goulaine est composé :
- du maire
- de 8 adjoints
- d'un conseiller délégué
- de 19 conseillers municipaux

Liste Basse-Goulaine, moderne et humaine : 26 élus
Liste Basse-Goulaine autrement : 3 élus

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Christian DEBORD
Premier adjoint,
Adjoint à l'urbanisme
et à la proximité

Sandrine MAHÉ
Adjointe à la vie sociale,
à la famille et à la solidarité

José GODINHO
Adjoint à la vie sportive

Rose-Anne RIPOCHE
Adjointe à la culture et à
l'animation

Jacques LARRIGNON
Adjoint aux travaux
et bâtiments

Chantal MÉTRO
Adjointe au
développement durable et
aux relations extérieures

Philippe BIROT
Adjoint aux finances

Amélie BRIAND
Adjointe à l'enfance, à la
jeunesse et à la vie scolaire

Stéphane BERNARD
Conseiller délégué
aux transports
et à la prévention routière

Véronique GIRAUDET
Conseillère

David LE GARREC
Conseiller

Sandrine AMICHOT
Conseillère

Franck COSNEFROY
Conseiller

Gaëlle LECOQ
Conseillère

Christophe LE BUAN
Conseiller

Sylvie HARY
Conseillère

Michel MARTIN
Conseiller

Nathalie GIRAUD
Conseillère

Philippe LE VERGE
Conseiller

Perrine MORISSEAU
Conseillère

Jacky CORDUAN
Conseiller

Corinne TIROUFLET
Conseillère

Olivier SOURICE
Conseiller

Jennifer COLA
Conseillère

Bérengère HERMOUET
Conseillère

Michel AUBÉ
Conseiller

Claudine JOUAN
Conseillère

Jean-Pierre DAUTAIS
Conseiller

Les commissions MUNICIPALES

COMMISSION URBANISME

- **Christian DEBORD**
- Jenifer COLA
- Nathalie GIRAUD
- Véronique GIRAUDET
- Philippe LE VERGE
- Michel MARTIN
- Chantal MÉTRO
- Jean-Pierre DAUTAIS

COMMISSION VIE SOCIALE, FAMILLE ET SOLIDARITÉ

- **Sandrine MAHÉ**
- Corinne TIROUFLET
- Jenifer COLA
- Jacky CORDUAN
- Nathalie GIRAUD
- Bérengère HERMOUET
- Michel AUBÉ

COMMISSION VIE SPORTIVE

- **José GODINHO**
- Jacky CORDUAN
- Franck COSNEFROY
- Christophe LE BUAN
- Philippe LE VERGE
- Olivier SOURICE
- Michel AUBÉ

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION

- **Rose-Anne RIPOCHE**
- Philippe BIROT
- David LE GARREC
- Sandrine MAHÉ
- Perrine MORISSEAU
- Michel AUBÉ

COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS

- **Jacques LARRIGNON**
- Gaëlle LECOQ
- Stéphane BERNARD
- Franck COSNEFROY
- Christian DEBORD
- José GODINHO
- Sylvie HARY
- Jean-Pierre DAUTAIS

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Chantal MÉTRO**
- Sandrine AMICHOT
- Jacques LARRIGNON
- Michel MARTIN
- Olivier SOURICE
- Jean-Pierre DAUTAIS

COMMISSION FINANCES

- **Philippe BIROT**
- Sandrine AMICHOT
- Amélie BRIAND
- Véronique GIRAUDET
- Christophe LE BUAN
- David LE GARREC
- Perrine MORISSEAU
- Claudine JOUAN

COMMISSION VIE SCOLAIRE ENFANCE ET JEUNESSE

- **Amélie BRIAND**
- Stéphane BERNARD
- Bérengère HERMOUET
- Gaëlle LECOQ
- Rose-Anne RIPOCHE
- Corinne TIROUFLET
- Claudine JOUAN

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE CONCOURS

- **Alain VEY (Président)**
- Titulaires : Amélie BRIAND, José GODINHO, Jacques LARRIGNON, Olivier SOURICE et Michel AUBÉ
- Supléants : Philippe BIROT, Véronique GIRAUDET, Rose-Anne RIPOCHE, Gaëlle LECOQ et Jean-Pierre DAUTAIS

Les représentations INTERCOMMUNALITÉS

NANTES MÉTROPOLE

Alain VEY, Membre du bureau métropolitain

Nantes Métropole est un établissement de coopération intercommunale regroupant 24 communes associées pour élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.
La métropole est constituée de 646 522 habitants (Insee 2017).

Les compétences obligatoires de Nantes Métropole :

- Aménagement urbain
- Transports et déplacements
- Espaces publics, voirie, propreté et éclairage public
- Déchets, environnement et énergie
- Eau et assainissement
- Logement et habitat
- Développement économique
- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Emploi
- Europe et attractivité internationale

Nantes Métropole s'est également dotée de compétences facultatives :

- Hébergement des gens du voyage
- Actions foncières : élaboration et gestion du programme d'action foncière
- Actions et réalisations en faveur des personnes handicapées
- Refuge pour animaux abandonnés et errants
- Participation, à la demande et en concertation avec les communes, à l'aménagement de promenades le long des cours d'eau et à la valorisation des espaces naturels à vocation de loisirs et d'éducation à l'environnement.
- Lutte contre les pollutions, la prévention des risques et notamment des risques majeurs.
- Participations aux constructions nouvelles de lycées et extensions des lycées existants
- Grands équipements (transports, télécommunications, sport, etc.)
- Équipements d'enseignement supérieur et de recherche
- Construction, aménagement et équipement de locaux d'enseignement supérieur et de recherche dans un cadre contractuel.

Pôle de proximité

Les services de Nantes Métropole sont organisés en 9 pôles de proximité. Basse-Goulaine fait partie du **Pôle Loire, Sèvre et Vignoble** regroupant aussi le quartier Nantes-sud et les communes des Sorinières, Rezé, Saint Sébastien-sur-Loire et Vertou.

Tél. 02 72 01 26 00
pole.loiresevrevignoble@nantesmetropole.fr

SYNDICAT MIXTE LOIRE ET GOULAINE

Désignés par la Ville de Basse-Goulaine :

Stéphane BERNARD (titulaire)

Gaëlle LECOQ (suppléante)

Désignés par Nantes Métropole :

Chantal MÉTRO et Michel MARTIN (titulaires)

Jean-Pierre DAUTAIS (suppléant)

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine regroupe :

• **3 intercommunalités :** la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Clisson Sèvre et Maine Agglo, Nantes Métropole,

• **et 3 communes :** Basse-Goulaine, Haute-Goulaine et la Haye-Fouassière.

Ses compétences sont :

• **la gestion du marais de Goulaine et de ses affluents**

• **la découverte et la valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant.**

SIVU DU CENTRE AQUATIQUE LOIRE ET GOULAINE

Représentants Ville de Basse-Goulaine :

Alain VEY (président)

José GODINHO (titulaire)

Véronique GIRAUDET et Philippe LE VERGE (suppléants)

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du centre aquatique a pour objet les études relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation du centre aquatique So.Pool, commun entre Basse-Goulaine et Saint-Sébastien-sur-Loire. Ces 2 communes composent le syndicat.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

Alain VEY (titulaire)

Rose-Anne RIPOCHE (suppléante)

Situé au sud-est de la Loire-Atlantique, bordé par la Loire, la Vendée et le Maine-et-Loire, le Pays du Vignoble Nantais compte environ 135 000 habitants pour 29 communes (au 1er janvier 2018). Il regroupe 2 intercommunalités et 2 communes de l'agglomération Nantaise (Basse-Goulaine et Vertou).

Le syndicat est doté, entres autres, de la compétence culture et patrimoine, avec les missions suivantes :

• animation du Pays d'art et d'histoire

• gestion d'un équipement culturel : le Musée du Vignoble Nantais.

Les représentations
AUTRES ORGANISMES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Alain VEY (président)

Sandrine MAHÉ
Amélie BRIAND
Jacky CORDUAN
Bérengère HERMOUET
Corinne TIROUFLET
Claudine JOUAN

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, met en oeuvre la politique sociale de la Ville à travers l'attribution d'aides financières aux personnes en difficulté. Le CCAS dispose de son propre budget. Aux côtés des membres émanant du conseil municipal, cinq membres sont des représentants d'associations à caractère social : le Secours Populaire, le Secours Catholique, le Point Clé, Bouquet d'Automne et l'Association des Paralysés de France.

ATDEC

Sandrine MAHÉ

L'ATDEC de Nantes métropole réunit les activités de la Maison de l'emploi, la Mission Locale et le PLIE. Elle propose des services aux chercheurs d'emploi, salariés, créateurs d'entreprise, et aux entreprises.

CLIC VILLES VILL'ÂGES

Sandrine MAHÉ
Corinne TIROUFLET

Ce lieu d'information, d'orientation, d'évaluation et de coordination sur les questions liées au maintien à domicile est destiné aux personnes de plus de 60 ans.

RÉSIDENCE DU MOULIN SOLINE

Alain VEY (président)
Sandrine MAHÉ
Corinne TIROUFLET

La Résidence Le Moulin Soline est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) d'une capacité totale d'accueil de 82 places. Cette structure privée est gérée par une association « Accueil goulainais aux personnes âgées ».

COMITÉ DE JUMELAGE

Chantal MÉTRO (titulaire)
Franck COSNEFROY (suppléant)

Le Comité de Jumelage a pour but de favoriser les échanges entre la population goulainaise et ses voisins européens. Des partenariats sont engagés avec Theley (Allemagne), le comté de Tipperary (Irlande) et Briviesca (Espagne).

COLLÈGE DE GOULAINE

Amélie BRIAND (titulaire)

Gaëlle LECOQ (suppléante)

LYCÉE DE LA HERRIE - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Alain VEY

Amélie BRIAND

AURAN AGENCE D'ÉTUDES URBAINES DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Alain VEY (titulaire)

Christian DEBORD (suppléant)

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN) produit des analyses, décrypte les tendances et actualise des données pour les collectivités (Nantes Métropole, Conseil Départemental, Conseil Régional, intercommunalités, communes...). C'est un outil partenarial d'aide à la décision pour les élus et une ressource pour la compréhension et la mémoire des territoires.

TAN - TRANSPORT DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Stéphane BERNARD

La TAN gère le réseau de transports en commun sur la métropole nantaise. Il est constitué de 3 lignes de tramway, 1 ligne de busway, 9 lignes de chronobus (dont le C9 qui dessert Basse-Goulaine), 44 lignes de bus, 1 liaison aéroport, 1 service de navettes fluviales et des bus pour les scolaires.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Stéphane BERNARD

L'association Prévention Routière conduit ses actions préventives dans de multiples domaines : éducation routière des enfants et adolescents, sensibilisation et information du grand public et formation continue des conducteurs. Des actions sont conduites chaque année dans les écoles goulainaises et auprès des personnes âgées dans le cadre de la Semaine Bleue.

CORRESPONDANT DÉFENSE

David LE GARREC

Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense. Il remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

Ville de
Basse-Goulaine

Ville de Basse-Goulaine
25 rue de la Razée
44 115 BASSE-GOULAINE

Tél. 02 40 03 55 56 - contact@basse-goulaine.fr
www.basse-goulaine.fr - @bassegoulaine.fr

© Ville de Basse-Goulaine - Octobre 2020